



HAL
open science

Introduction : Enquête de terrain et décolonisation de la recherche dans le Pacifique Sud. Science, politique, éthique (pp. 9-26)

Véronique Fillol, Pierre-Yves Le Meur

► To cite this version:

Véronique Fillol, Pierre-Yves Le Meur. Introduction : Enquête de terrain et décolonisation de la recherche dans le Pacifique Sud. Science, politique, éthique (pp. 9-26). Terrains océaniques : Enjeux et méthodes, L'Harmattan, Cahiers du Pacifique Sud Contemporain, Hors série n° 1, 2014, 978-2-343-04104-9. hal-04073684

HAL Id: hal-04073684

<https://hal.science/hal-04073684>

Submitted on 29 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

Enquête de terrain et décolonisation
dans le Pacifique Sud.
Science, politique, éthique

Ce livre a pour ambition d'ouvrir le(s) dialogue(s) entre chercheurs en sciences humaines et sociales – chercheurs expérimentés et jeunes chercheurs – dont le « terrain de recherche » se situe en Nouvelle-Calédonie et dans la région (Wallis & Futuna, Hawaï'i, Vanuatu...) sur leurs façons de *faire de la recherche*. Ce dialogue passe par une série de questions croisées (entre disciplines et approches) sur les questions de politique, d'approche et d'éthique du terrain. Existe-t-il des spécificités liées au terrain, à la discipline, à l'objet, au contexte institutionnel de l'enquête ? De quel poids pèsent les questions politiques ? Orientent-elles les travaux, les démarches, les questionnements, les postures du chercheur ? Et qu'en est-il de l'effet du contexte spécifique – géographique, historique, politique, scientifique, etc. – duquel participe le chercheur ? Ces interrogations ont une généalogie personnelle et l'aventure de cet ouvrage a commencé il y a quelques années, alors que nous partagions un enseignement portant sur les approches et méthodes de l'enquête de terrain dans le cadre d'un master pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales³ sur et dans le Pacifique. Elle s'est poursuivie avec l'organisation de journées d'études du CNEP⁴ en 2011,

1. Maître de conférences (HDR) en sociolinguistique et sociodidactique, Centre des nouvelles études du Pacifique (CNEP), Université de la Nouvelle-Calédonie, veronique.fillol@univ-nc.nc.
2. Anthropologue, Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR GRED « Gouvernance, risque, environnement, développement », Nouvelle-Calédonie, pierre-yves.lemeur@ird.fr.
3. Master ESLMO « Espaces, sociétés et littératures des mondes océaniques », UE « Méthodologie générale et de l'enquête », Département LLSH, Université de la Nouvelle-Calédonie.
4. Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique : <http://cnep.univ-nc.nc>.

puis avec les rencontres du 24^e colloque Corail, invitation à réfléchir collectivement sur les enjeux générés par l'enquête de terrain. La variété des contributions présentées dans le cadre de ce colloque, et en particulier la part importante de travaux de jeunes chercheuses et chercheurs, nous a poussés à approfondir le travail avec ce livre collectif⁵.

La première section de cette introduction abordera brièvement, dans le contexte néo-calédonien et plus largement océanien, la question du terrain au prisme de traditions disciplinaires qui sont loin de toujours diverger autant qu'on ne l'imaginerait : les passerelles interdisciplinaires s'organisent autour d'approches communes et les clivages intra-disciplinaires sont parfois très enracinés en ce qui concerne le rapport à l'empirie. L'organisation de l'introduction suivra ensuite le découpage en grandes parties de l'ouvrage lui-même. La seconde section s'attache aux enjeux de temporalité et de construction du « terrain » tandis que la troisième porte sur les dimensions réflexives et épistémologiques associées. Dans la quatrième section seront traitées les questions d'implication des chercheurs en sciences sociales et d'application de leurs recherches, du point de vue des enjeux et de la définition même du terrain de l'enquête. La cinquième et dernière section se veut un retour sur l'enjeu à la fois politique, scientifique et éthique crucial qui parcourt notre réflexion et cet ouvrage, à savoir la question de la décolonisation de la recherche en Nouvelle-Calédonie et au-delà.

Le terrain comme site et tradition disciplinaire

Comme nous le rappelle *Adriano Favole*⁶, le Pacifique Sud constitue un foyer majeur de naissance de l'anthropologie « moderne », à savoir une anthropologie ancrée dans une enquête empirique prolongée et, pour un temps, rétive à l'histoire. Cette naissance fut incarnée et mise en scène avec talent par Bronislaw Malinowski (1922 ; cf. Stocking, 1983). La « ruée ethnographique » vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée à partir des années 1960 constituera ensuite un moment clef dans le renouvellement de problématiques anthropologiques classiques, mais dont les effets se feront sentir au-delà de cette seule discipline,

5. Ce livre est pour l'essentiel constitué d'une sélection de textes dont les premières versions avaient été présentées et discutées lors du 24^e colloque Corail, puis reprises sur la base de nos commentaires et de ceux des membres du comité scientifique de cette manifestation.

6. Dans la suite de ce texte, les références aux chapitres de présent ouvrage seront annoncées par la mise en italique du nom de l'auteur.

et ce, entre autres, dans les domaines de la parenté, des échanges ou des logiques politiques (voir Kuper, 1993 : 92-93 ; Holy, 1996 : 90 *et sq.*). La publication tardive, en 1967, des carnets de terrain du même Malinowski alimentera également une importante critique de l'autorité ethnographique (Clifford, 1983 ; Clifford & Marcus, 1986). Le contexte insulaire océanien a aussi constitué un espace d'enquête très riche et spécifique dans les champs de l'économie et du politique, soumis à des regards disciplinaires croisés (pour l'économie, voir Freyss, 1995 ; Demmer & Salaün, 2007 ; pour le politique, voir Larmour, 1997 ; Gagné & Salaün, 2010). Enfin, histoire, anthropologie et archéologie ont su trouver des proximités fortes dans ce contexte marqué par une histoire insulaire particulière (voir par exemple Hau'ofa, 1993 ; D'Arcy, 2006 ; Kirsch, 2010 ; Ballard, 2012).

Pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, la conversion d'un missionnaire protestant à l'ethnographie marquera les débuts un peu tardifs de l'anthropologie moderne dans le champ francophone (Leenhardt, 1930). La recherche en sciences humaines et sociales conduite et/ou portant sur ce territoire a été durablement marquée par les travaux en anthropologie et en linguistique. *Patrice Godin* et *Claire Moyse-Faurie* nous rappellent tout deux l'importance de la linguistique dans le retour au terrain d'une ethnologie francophone qui s'en était parfois éloignée. Pour autant, à l'instar du reste du Pacifique, comme nous l'avons vu, la Nouvelle-Calédonie, constitue de par sa situation insulaire et son histoire, un terrain fascinant et un moment marquant pour de très nombreux chercheurs de toute discipline. *Loïc Wacquant*, sociologue, nous rappelle comment son initiation au travail de terrain en Nouvelle-Calédonie (1983-85) a été une expérience sociale extraordinaire et déterminante dans ses choix et sa réflexion épistémologiques et politiques. On retrouve cette richesse dans les textes qui ont été sélectionnés pour cet ouvrage, au sein duquel sont représentées l'anthropologie (*Favole, Godin, Mokaddem, Le Meur*), l'anthropologie du numérique (*Marin*), l'ethnomusicologie (*Geneix-Rabault*), la géographie (*Pestana*), l'histoire (*Bencivengo, Speedy*), la linguistique océanienne (*Dotte, Moyse-Faurie, Vernaudon*), la littérature (*Banaré, Speedy*), la sociologie

(Wacquant, Guyard), l'agronomie (Apithy), la sociolinguistique (Morel-lab), les sciences de l'éducation (Salaïin)⁷.

Diversité disciplinaire et convergence autour de la nécessité du terrain : ce double constat nous impose d'interroger cette notion. Le terrain est, pour Patrice Godin intrinsèquement liée à celle d'enquête ethnographique, elle-même indissociable de la recherche anthropologique. Plus qu'une série de méthodes ou techniques, « la méthode, c'est le chemin une fois qu'on l'a parcouru » (Granet, cité par Godin). L'ethnographie occupe donc une place centrale en tant qu'elle est « productrice » des informations et des observations dont l'anthropologue a besoin pour construire sa compréhension de faits sociaux, aussi parce qu'elle est consubstantielle au processus intellectuel de transformation de l'anthropologue lui-même. Patrice Godin, dont la posture très impliquée s'est toujours nourrie de la demande sociale, voit dans le terrain une quête, un processus de reformulation permanente pour l'anthropologue, et *in fine* une aventure avant tout humaine.

Bien sûr, la question du *terrain de recherche* est certes affaire de définition géographique (les îles Trobriand...) mais localisation ne veut pas dire enfermement ou confusion entre le lieu et l'objet, comme nous le rappelle l'aphorisme de Clifford Geertz (1973 : 22) : « *The locus of study is not the object of study. Anthropologists don't study villages (tribes, towns, neighborhoods...); they study in villages* ». En outre, le critère géographique s'articule à d'autres dimensions : un terrain est également un espace temporel, social et institutionnel, il est aussi en quelque sorte intrinsèquement pluri-localisé, comme le montrent les enquêtes ethnomusicologiques de Stéphanie Geneix-Rabault, linguistiques

7. La rencontre entre sciences sociales et sciences de la nature était initialement visée par le colloque évoqué plus haut – sans grand succès, il faut l'avouer –, afin d'illustrer et de discuter des manières très différentes de concevoir et de « faire » du terrain, selon qu'on est *biologiste*, écologue ou anthropologue, par exemple, en particulier autour des thèmes de l'environnement, de la biodiversité ou des savoirs locaux. Il semble que les débats internes à la biologie et à l'écologie portant sur le travail de terrain sont soit très techniques (concernant par exemple les méthodes d'échantillonnage d'une population végétale), soit relatifs à l'accès au terrain et aux enjeux juridiques et éthiques concernant les prélèvements et les usages de substances naturelles et des savoirs associés. Autre thème initialement ciblé et finalement non abordé par les contributions reçues, les questions de collecte, protection et analyse des savoirs. L'idée était d'entendre les organismes de collecte à vocation patrimoniale qui ont une grande expérience à la fois dans le travail de terrain, dans le champ du patrimoine immatériel en particulier, et dans les questions éthiques et politiques de protection/diffusion des données. Le dialogue entre ces organismes et les institutions de recherche reste un point de discussion important et politiquement sensible (voir Bambridge et Le Meur, à paraître, pour une expérience pluridisciplinaire impliquant des organismes de collecte patrimoniale, sur le thème des savoirs locaux relatifs aux plantes et à la santé aux îles Marquises).

d'Anne-Laure Dotte, historiques de Yann Bencivengo ou littéraires d'Eddy Banaré, même si l'ethnographie multi-sites que Georges Marcus appelait de ses vœux il y a quelque temps déjà (Marcus, 1995) n'est pas si souvent mise en pratique, du moins à l'échelle où il l'entendait.

À la clef, des questions qui sont inséparablement théoriques, méthodologiques et éthiques. C'est cette constellation d'enjeux générés par la recherche de terrain en sciences humaines et sociales qui nous intéresse ici, sachant qu'elle a fait l'objet d'une littérature abondante – sans doute plus dans le monde anglophone que dans le domaine francophone⁸ –, mais souvent parcellaire. Si l'on prend le cas néo-calédonien, délibérément surreprésenté dans cet ouvrage, on retrouve, à une échelle plus vaste que celle du terrain localisé d'une enquête particulière, l'ambiguïté définitionnelle de mots caractérisant des entités à la fois géographiques et politiques qui sont insérées dans des trajectoires historiques spécifiques, coloniales et postcoloniales. Espace insulaire, la Nouvelle-Calédonie, comme tout terrain de recherche, ne répond pas à une définition purement géographique. Elle est en particulier engagée dans un processus de décolonisation inédit dont les effets sur la manière de penser et de faire de la recherche de terrain n'ont pas encore été complètement explorés : quelle forme prend la « décolonisation de la recherche » – expression qui a donné lieu à des controverses importantes dans le Pacifique anglophone (voir par exemple Smith, 1999) –, dans le contexte néo-calédonien contemporain (Trépiéd, 2011 ; *Salaiin & Vernaudon, Le Meur*) ?

Temporalités et construction du terrain

L'aventure humaine que constitue le terrain est située. Posons ici le caractère géographique ou topographique de la notion de terrain et la dimension d'interaction directe portée par le mot enquête. Ce second point signifie que l'enquête est également située temporellement, question abordée de manière approfondie par Johannes Fabian dans un livre déjà ancien (Fabian, 1983), dont Alban Bensa nous rappelle, dans sa préface à la traduction française (2006 : 8), qu'il est malheureusement resté ignoré des débats scientifiques francophones. L'argument central de Fabian tourne justement autour du terrain comme moment de temporalité partagée (« *co-evalness* ») pour le chercheur et l'enquêté (ou informateur, partenaire, participant à la recherche...) et du déni ou de

8. C'est sans doute moins vrai à présent : voir entre autre Ghasarian (2002), Leservoisier (2005), Olivier de Sardan (2008), Fassin et Bensa (2008).

l'oubli de cette coprésence dans les comptes rendus des anthropologues. C'est un point d'importance, en particulier si l'on pense en termes de décolonisation de la recherche (voir *infra*). Mais avant de « raconter » le terrain, il faut le « faire ». Un chercheur « fait du terrain », c'est son métier, cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble des sciences. L'expression n'en est pas moins potentiellement polysémique, puisqu'elle peut renvoyer, sur le mode de l'ellipse, à l'action de faire, ou conduire ou réaliser, une enquête de terrain, ou, d'un point de vue épistémologique, au fait de « construire » son terrain, dans une logique que l'on pourra qualifier de constructiviste (voir Amit, 2000 ; *Pestaña*). Plusieurs questions naissant de ce point de départ. Où commence et finit le travail de terrain ? Existe-t-il un avant, un pendant et un après le terrain ? Qu'en est-il des chercheurs vivant sur leur terrain (*Pestana*) ?

Karen Speedy décrit son « enquête » interdisciplinaire entre linguistique, littérature et histoire qui l'a conduite à construire son/ses objet(s) de recherche (les Réunionnais et le tayo⁹), parcours dans lequel, paradoxalement, sa relative absence du terrain au sens physique (la Nouvelle-Calédonie) et son statut d'outsider lui ont permis d'élaborer des hypothèses puis des analyses tout-à-fait originales. Forte de cette recherche interdisciplinaire *d'avant le terrain*, elle peut désormais aborder l'enquête de terrain au sens géographique et interactionniste du terme.

Apparemment situé en aval de l'enquête, le « terrain des restitutions » pour reprendre l'expression de Laurent Vidal (2010 : 151-191) correspond-il à un après du terrain ? Ne fait-il pas plutôt partie intégrante du travail de terrain lui-même ? L'expression est ambivalente : doit-on restituer en l'état ce qui aurait été pris ou « extrait » ? Ce qui vaut pour des choses est-il applicable dans les mêmes termes à des mots ? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'entrer dans un cycle d'échanges de biens dont la particularité serait d'être transformés par leur circulation : en d'autres termes, la restitution comme moment du terrain et comme dialogue, notion alors dépouillée de la connotation économiciste de transaction et de jeu à somme nulle. C'est la thèse que défend *Adriano Favole* dans son analyse fouillée du mot et de ses pratiques, lui préférant la notion de partage. La restitution est également multi-située et elle obéit à des règles et des codes de conduite différents selon les acteurs concernés, en particulier lorsqu'il s'agit d'une recherche « appliqué » ou « finalisée ». La question de la restitution rejoint donc celle de l'application mais aussi celle de l'implication (cf. *infra*).

9. Le tayo est le seul créole parlé en Nouvelle-Calédonie, plus précisément dans la région de Saint Louis, au sud du pays.

Le temps du « partage » constitue à la fois une préoccupation méthodologique relevant d'une démarche itérative scientifique et un souci déontologique et politique : construire un partenariat plus équilibré dans le cadre d'une démarche de recherche collaborative.

La pratique du terrain est aussi affaire de temporalité ne serait-ce que du fait de l'importance de la durée de l'engagement, au point que l'itinéraire de recherche « se confond presque intégralement avec une vie d'homme » (Godin). Le terrain de longue durée a fait l'objet d'analyses déjà anciennes, en particulier côté anglophone. Foster *et al.* (1979) posent les questions du gain heuristique et des difficultés méthodologiques qu'engendrent différents styles d'ethnographies au long court. En revanche, les différences de temporalité ou de « rythme » des acteurs impliqués dans la production des savoirs sur les sociétés n'ont pas encore été suffisamment prises en compte. Les formes de concurrence, de contestation ou d'alliance entre différents types de producteurs de savoirs sociaux sont génératrices d'une démultiplication (au moins potentielle) de la réflexivité des différents acteurs, mais elles s'inscrivent aussi dans des pas de temps différents selon les personnes, phénomène qui s'exprime dès le moment du terrain.

Enfin, et en particulier dans le cadre d'une démarche ethnographique, le terrain n'est pas un « objet » dissocié du chercheur, mais une constellation d'interactions et de positionnements, un réseau d'acteurs, d'institutions, d'objets, d'idée, etc. fréquenté et transformé par le chercheur (Gupta & Ferguson, 1997 ; Blanchet, 2011), réseau qui se situe aux fondements de questions qui sont inséparablement théoriques, méthodologiques et éthiques.

Cette conception du terrain est partagée par de nombreux auteurs ici-même (Bouard, Favole, Geneix-Rabault, Godin, Morel-Lab, Pestana, Mokaddem, Le Meur, Wacquant) soulignant que la description n'est jamais un simple exercice de transcription ou de décodage, mais une activité de construction au cours de laquelle le chercheur produit plus qu'il ne reproduit. Il n'existe donc pas de données à proprement parler – rien n'est « donné », tout est produit, co-construit –, il s'agit d'emblée et toujours de la confrontation d'un chercheur et d'un groupe social :

« Il n'existe donc pas, à proprement parler de données ethnographiques, mais d'emblée partout et toujours, la confrontation d'un ethnologue (particulier) avec un groupe social et culturel (particulier), l'interaction entre un chercheur et ceux qu'il étudie. C'est précisément cette rencontre qui mérite d'être appelée "terrain" » (Laplantine, 1996 : 38).

Terrain et « réflexivité épistémique »

Dans une perspective ethnographique, le « terrain est le lieu central de la production des données, et, pour une bonne part, des interprétations propres à l'anthropologie » (Olivier de Sardan, 2008 : 20). L'auteur ajoute presque immédiatement un point essentiel, qui nous éloigne du registre spatial tout en spécifiant la notion : « Le terrain est la forme particulière que prend en anthropologie l'exigence de rigueur empirique qui fonde les sciences sociales » (*id.*). Le terrain est alors à l'anthropologue ce que sont les archives pour l'historien, tant la source empirique des connaissances et des interprétations qui constituent son travail que la condition de possibilité de son existence scientifique. Le terrain est donc affaire d'épistémologie et de retour réflexif sur ce qui s'y joue. Dans la démonstration qui sous-tend son chapitre, Gilles Pestana souligne combien la notion de « terrain » héritée de l'anthropologie, et plus précisément de la tradition ethnographique, souffre d'un déficit de théorisation en géographie mais aussi plus largement dans les sciences humaines. Sur la base de ses expériences de terrain en Afrique et en Nouvelle-Calédonie, Gilles Pestana engage une modélisation sur une nécessaire réflexion épistémologique du terrain. Il propose dans un troisième temps un outil heuristique qui vise à aider le ou les chercheur(s) travaillant dans un même programme de recherche à (se) positionner (sur) « son /leur » terrain ».

Plusieurs articles de l'ouvrage apportent des analyses réflexives ancrées sur des expériences longues du terrain : Patrice Godin, Hamid Mokkadem, Claire Moyses-Faurie, Loïc Wacquant. Ce dernier, dont le parcours de recherche a été marqué par une expérience fondatrice en Nouvelle-Calédonie, trouve dans une posture réflexive – qu'il qualifie de « réflexivité épistémique » –, les ressorts d'une mise en discussion directement ancrée dans le terrain des outils théoriques mobilisés. Pour Hamid Mokkadem, le colloque consacré au terrain a été l'occasion de faire un retour sur son parcours en tant cheminement et forme de vie. L'analyse réflexive proposée ici est originale et significative en ce sens que l'itinéraire de recherche du chercheur est traité non seulement comme objet anthropologique mais aussi en parallèle de la trajectoire nationale de la Nouvelle-Calédonie. Une telle recherche se trouve contrainte de renouveler ses pratiques ethnographiques.

D'autres recherches dans la durée sur un temps plus court sont tout aussi significatives sur les plans méthodologiques et épistémologiques. C'est le cas par exemple de la contribution ici même de Séverine Bouard qui analyse

l'évolution de sa posture de recherche avant, pendant et après sa thèse, comme une succession de continuités et de ruptures en lien avec une/des questions de recherche plus complexe. Dans un ordre d'idée un peu différent, la manière dont le cheminement du terrain (accès, choix des interlocuteurs, moments de restitution partielle, etc.) s'est déroulé fait l'objet dans le chapitre de *Stéphane Guyard et Leïla Apithy* d'un retour réflexif qui questionne l'apport d'une dimension ethnographique et qualitative dans le cours d'une grande enquête (2 000 ménages) à visée quantitative sur les systèmes d'activité et l'agriculture kanak. Cette analyse pose la question de la qualité des données produites et interroge la méthodologie et le problème du traitement de données posé par la dimension processuelle et qualitative que prend alors l'enquête. Ici, le terrain apparemment nettement circonscrit de l'enquête quantitative à large spectre est en quelque sorte enchâssé dans un méta-terrain renvoyant aux conditions de production des données.

Les questions épistémologiques qui naissent de la pratique du terrain et les enjeux de réflexivité qui leur sont associés sont également renouvelés par les transformations du contexte même du terrain (le lien avec le thème de la décolonisation de la recherche abordé dans la section suivante est évident). Un élément essentiel ici, même s'il n'est pas véritablement nouveau, est que les chercheurs en sciences sociales n'ont pas le monopole du savoir sur les sociétés dont ils veulent décrire et interpréter la logique. Représentants associatifs, ONG, leaders autochtones, coutumiers, etc. revendiquent le fait d'être des détenteurs et producteurs de savoirs légitimes et ils entrent en concurrence plus ou moins directe selon les cas avec les chercheurs. Cela vaut pour le champ des sciences sociales comme pour les sciences de la nature. Ce qui est nouveau n'est donc pas que l'intrusion des chercheurs dans les sociétés locales soit soudain devenue un souci – « *cette présence a sans doute toujours posé question* », comme nous le rappelle Didier Fassin (2008 : 300) –, c'est plutôt l'émergence d'une expression publique de cette difficulté, à la fois en termes de regard critique et de volonté (et pouvoir) de contrôle.

Par ailleurs, les sociétés étudiées par les anthropologues sont devenues des productrices de chercheurs concurrents de leurs homologues du Nord dans le champ académique, nécessairement porteurs de visions différentes, dont la diversité peut être masquée derrière un appel général à décoloniser la recherche, dont le livre de la chercheuse maaori Linda Tuhiwai Smith constitue un versant méthodologique largement reconnu (Smith, 1999). C'est donc une configuration schématiquement triangulaire (elle est encore plus « multiplexe » dans les

faits, on va le voir) qui se met en place entre chercheurs extérieurs, chercheurs locaux et non-chercheurs locaux (ensemble hétéroclite par définition), venant complexifier une polarité à première vue purement Nord-Sud. En d'autres termes, le terrain devient un peu plus compliqué (parfois beaucoup plus, voire impossible), mais, lorsqu'il est toujours faisable, il n'en est que plus intéressant. La multiplication des acteurs s'exprimant dans l'espace public particulier qui émerge à l'interface du champ des sciences sociales et des champs politiques aux différentes échelles (locale, nationale, globale) « *génère un mécanisme de démultiplication de la réflexivité inhérente au travail anthropologique et permet un renouvellement du dialogue* » (Le Meur, 2007 : 166), renouvellement que l'on peut observer dans différents domaines, et dont la profondeur dépend aussi de la durée de l'engagement du chercheur dans cette conversation, comme le montrent plusieurs chapitres de cet ouvrage (par exemple *Godin, Moïse-Faurie*).

Implication, application et définition du terrain

Les divergences abordées en termes de temporalités et de réflexivité sont également influencées par le jeu des positionnements et régimes d'engagement des chercheurs, jouant *in fine* sur la définition même du terrain de l'enquête. Les enquêtes de terrain peuvent être conduites par des chercheurs occupant des positions institutionnelles variées, allant de la recherche publique à des positions au sein de département recherche et développement d'entreprises, en passant par de la consultance indépendante ou institutionnelle et des postes dans des ONG. Les enquêtes elles-mêmes s'insèrent dans des processus situés entre les pôles de la recherche fondamentale (ou « libre ») et la recherche appliquée (ou « orientée »), voire de l'expertise. Et l'expertise renvoie elle-même à des positionnements différenciés, allant de la demande ponctuelle d'un savoir spécialisé à l'intégration à des processus de décision publique selon des modalités et avec des marges de manœuvre très variables.

Ces différentes positions possibles influent sur le terrain, à la fois en termes de conditions concrètes (temps, financement, moyens humains) mais aussi dans la manière dont le terrain va s'articuler à l'implication des chercheurs dans un processus qui ne relève pas purement du monde académique ou de la commande (forme et enjeux), comme le montrent *Salaiïn et Vernaïdon*, dans le cadre d'un travail sur le plurilinguisme à l'école en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Dans ce cas, le mode d'implication et l'objectif d'application font partie intégrante du terrain lui-même au sens où leur analyse permet aux

auteurs de comprendre les effets – ici plutôt les échecs – du dispositif expérimental d’enseignement bilingue mis en place et ce qui se jouait aux plans politique et patrimonial entre les parties prenantes, au-delà de la commande officielle et de ses fins pédagogiques. On se situe très exactement dans le schéma de relations entre la dimension opérationnelle d’une intervention et le discours politique de légitimation analysé par David Mosse (2005) : les dispositifs d’enseignements bilingues ne sont des échecs ni du point de vue de leurs objectifs affichés, ni en termes de résultats opérationnels, ils sont « mise en échec » (*failed*) par des politiques qui ne les légitiment plus et ne permettent donc pas la constitution d’un réseau d’alliance permettant leur pérennisation. Une telle analyse est rendue possible par la position hybride de participant et observateur, l’implication dans une recherche action. Mais surtout, elle suppose d’étendre la notion de terrain au réseau d’acteurs et de relations dans laquelle la recherche s’est trouvée imbriquée. Ce n’est pas une simple affaire de réflexivité mais de définition même de l’extension du terrain.

Penser en termes de délimitation du terrain permet de renouveler le débat sur le rôle de l’anthropologue comme traducteur, médiateur, courtier, termes qui renvoient *a priori* de manière claire à une forme ou une autre d’implication, relevant de l’expertise et/ou de l’activisme. La distinction est plus affaire de point de vue situé sur l’engagement que d’opposition conceptuelle. Elle sous-tend la controverse qui a opposé Colin Filer et Stuart Kirsch sur le rôle possible de l’anthropologue dans l’arène minière dont une caractéristique est l’ampleur du différentiel de pouvoir et de ressources entre les groupes stratégiques qui la composent (voir en particulier Filer, 1999 ; Kirsch, 2002, et *Le Meur* pour une reprise de ce débat). Cette controverse portait implicitement sur la définition du terrain, que Kirsch tendait à restreindre aux localités et aux espaces d’action des populations affectées par l’exploitation minière d’Ok Tedi en Papouasie Nouvelle Guinée tandis que Colin Filer proposait une extension en direction de l’arène minière et de l’ensemble des acteurs concernées, suggérant pour l’anthropologue la possibilité d’agir comme un « honnête courtier » facilitant les échanges entre acteurs.

La question de la définition du terrain de l’enquête est d’autant plus complexe que les « objets » de recherche se renouvellent en même temps que les modes d’implications et les formes d’implication : archives et historiographie littéraire (*Banaré*), une communauté oubliée (*Speedy*), l’école (*Mokaddem, Salaiin et Vernaudon*), les langues (*Moyse-Faurie, Dotte*), la mine (*Bencivengo, Le Meur, Morel-lab*), les musées, la maladie (*Godin*), les musiques (*Geneix-Rabualt*), les prisons et ghettos (*Wacquant*), les politiques publiques et dispositifs du développement (*Bouard, Minerbi, Pestana*), les revendications (*Marin*).

La notion de méta-terrain (on aurait pu aussi choisir celle de terrain-miroir) s'applique *a priori* aisément à des objets d'investigation à la faible matérialité apparente, Internet par exemple, même si les câbles sous-marins sont bien concrets. Internet est plus qu'un moyen d'accès pour accéder à des sources, dans des conditions de contrôle faible de leur fiabilité, c'est aussi un site, un lieu d'investigation, un terrain particulier où l'absence d'interaction directe pose des problèmes spécifiques de méthode d'enquête. C'est enfin une extension impalpable du local et du temps du terrain ethnographique. *Léonie Marin*, dans son étude des revendications et formes d'autoreprésentation kanak médiatisées, choisit, pour ethnographier le Net, l'observation non participante – l'invisibilité –, qui permet la visibilisation de modes d'expression mouvants et donc peu repérables, et qu'elle voit comme complémentaire de l'observation participante pratiquée dans une situation d'enquête ethnographique classique. En d'autres termes, Internet, dont l'exploration pose des problèmes de méthode dont l'originalité doit être nuancée (Pastinelli, 2011), ne constitue pas un terrain « autonome », dans le contexte de l'émergence d'une anthropologie du numérique (*digital anthropology*) comme champ disciplinaire spécifique. On peut toutefois avancer que la nature réticulaire d'Internet peut s'accorder avec un monde insulaire comme le Pacifique Sud qui a su tout au long de son histoire construire les liens et réseaux pour faire face à sa dispersion spatiale.

Implication et application peuvent être relativement déconnectées comme dans le cas, minier également, présenté par *Anne Morel-lab*. La définition du terrain est déterminée par la posture de participante de l'auteure, qui travaille pour l'entreprise et plus spécifiquement le département dont elle étudie le fonctionnement, mais cette situation de participation observante, souvent mise en avant dans des situations de recherche appliquée, n'est ici soumise à aucune commande de la part de l'entreprise.

Retour sur la décolonisation de la recherche en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique

Décoloniser la recherche : l'objectif est légitime, le programme est vaste et le sens de l'expression multiple (voir Smith, 1999 ; Trépied, 2011 pour la Nouvelle-Calédonie). Elle peut inclure des visées contrastées : porter un regard critique sur les dispositifs de recherche en situation coloniale/postcoloniale et/ou sur les contextes coloniaux/postcoloniaux dans lesquels la recherche se fait ; reprendre le contrôle sur ces dispositifs et/ou sur les agendas et/ou sur l'accès

au terrain et/ou sur les résultats issus du terrain ; renouveler et transformer les conceptions et pratiques de recherche en fonction du point de vue des sociétés postcoloniales (ou de leurs représentants et porte-parole) ; contribuer par la recherche à cette décolonisation (mais alors sous quelle forme ?). L'emploi du mode infinitif dans la phrase précédente permet d'évacuer un temps la question du sujet : qui fait quoi dans ce cadre ou plutôt ces cadres ? Et en amont de cette première interrogation : qui est autorisé à dire qui fait quoi ?

On retrouve ici le débat évoqué *supra* sur la pluralité des producteurs de connaissances sur les sociétés et les luttes de légitimité que génère cette situation en contexte postcolonial. Comme il a été dit plus haut, le terme postcolonial est employé dans un sens assez lâche, et pour tout dire un peu polysémique : tout d'abord au sens chronologique de post-impérial (le monde qui suit la fin des grands empires coloniaux), ensuite comme signe d'une reconnaissance (au sens de Taylor) des peuples décolonisés et/ou autochtones, dont les contextes d'expression politique peuvent grandement différer. C'est tout particulièrement vrai dans des contextes combinant une histoire de colonisation de peuplement et une montée de l'autochtonie que ces questions ont fortement émergé, aboutissant à des déclinaisons procédurales contraignantes – comité d'éthique, formulaire de consentement éclairé – et, pour les chercheurs à des situations complexes que Bastien Bosa analyse en termes de dilemme dans le cas aborigène australien (Bosa, 2008), et dont Didier Fassin (2006) imagine des effets plus létaux. Natacha Gagné, dans un texte déjà cité (2008), rend compte d'un versant productif de la problématique : l'analyse du monde maaori urbain entraîne des réactions de la part des partenaires et interlocuteurs de la recherche et aussi des intellectuels et leaders maaori lecteurs ou auditeurs des restitutions écrites et orales, ce qui pousse l'auteure à s'interroger sur les ressorts de ces réactions et donc à procéder à une extension non préméditée, mais potentiellement très productive d'un point de vue heuristique, de son champ d'investigation.

C'est ici la question de « l'autre » de l'anthropologue qui est posée à nouveaux frais, incluant le « public » et l'« opinion », éléments intrinsèques à la construction et au fonctionnement du discours scientifique (Bensaude-Vincent, 2013). Didier Fassin, dans son récit cité plus haut d'une recherche collaborative sur le Sida en Afrique du Sud (autre contexte postcolonial complexe), distingue plusieurs « autres » de l'anthropologue : « chercheurs locaux avec lesquels une collaboration est engagée, professionnels de la santé avec lesquels est négocié l'accès au terrain et patients dont l'étude de la prise en charge est censée justifier l'enquête » (2008 : 307). Il identifie dans cette configuration quatre types de

conflits potentiels entre chercheurs locaux et extérieurs : conflits d'autorité, de loyauté, de responsabilité et de légitimité (*ibid.* : 306-312). Les conflits entre l'autorité ethnographique du chercheur extérieur et l'autorité indigène du chercheur local, d'une part, et, d'autre part, entre la légitimité universaliste du premier et souveraine du second apparaissent comme relevant typiquement de la question coloniale/postcoloniale. Pourtant, c'est peut-être du côté du conflit sur les responsabilités qu'il faut chercher les ressorts d'un enjeu fort en termes de décolonisation de la recherche. L'opposition entre une responsabilité de type déontologique, portée par les chercheurs étrangers (au nom d'une légitimation universaliste de la science et de la vérité) et une responsabilité de type conséquentialiste, attentive aux effets produits par leur action (leur recherche, leurs écrits) sur le monde, développée par des chercheurs locaux, est significative à cet égard. La posture conséquentialiste exprime à la fois une insertion dans le tissu social du chercheur local et un souci d'utilité directe, au risque de l'autocensure en tant que chercheur. Elle pose la question du public et de l'opinion et fait le lien avec la vision, évoquée plus haut, de l'anthropologue comme courtier et traducteur : de qui et pour qui, à l'adresse de qui ?

Hamid Mokaddem, dans les dernières lignes de sa contribution formule ainsi le rôle d'anthropologue, à la lumière du processus au long court qui l'a fait devenir tel : le service qu'il peut et doit rendre au groupe avec lequel « *il partage et dialogue est de lui offrir ou de construire avec lui un média, une publication, une publicité au sens explicite de pouvoir se rendre public pour se faire reconnaître dans l'espace politique de communication* ». La tension entre « l'autre » (les différents « autres », dont « soi-même », pour paraphraser Ricoeur, 1990), « le public » et « l'opinion » est au cœur du débat sur la décolonisation de la recherche, en ce qu'elle fait le lien avec les enjeux de politiques de la reconnaissance et de souveraineté qui la détermine. Cette réflexion croise celle des applications de la recherche en sciences sociales et plus précisément l'opposition trop souvent mal posée entre recherche fondamentale et appliquée (voir Trigger, 2011, concernant la situation aborigène en Australie ; Le Meur, 2007).

La manière de faire le terrain, de le pratiquer et de le construire, influe sur la distribution des rôles qu'endossent les chercheurs en sciences sociales. Chacun des textes présentés dans cet ouvrage propose une version, un moment, une situation de construction et d'énonciation d'un rapport au terrain. Ce faisant, pris globalement, ils permettent à la fois d'interroger les enjeux et les effets de l'application de la recherche et de l'implication des chercheurs, et de d'inscrire dans un mouvement de renouvellement du rapport à des « Autres » dont la

pluralité des rôles dans ce contexte est reconnue, en bref de participer, à l'aune de trajectoires individuelles et de dynamiques collectives, à une forme de décolonisation de la recherche dans le Pacifique.

Remerciements

En tant qu'organisateur du 24^e colloque Corail et coordinateur des actes, nous tenons à remercier chaleureusement les participants au colloque pour la richesse des échanges, les membres du conseil scientifique pour la relecture attentive des textes ainsi que tous les partenaires de CORAIL qui nous ont apporté leur aide dans la réalisation de ce colloque international et la publication de cet ouvrage : l'Agence Universitaire Francophone (AUF), le Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP), l'EHESS Canberra, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'IRD, l'Université de la Nouvelle-Calédonie sans oublier Totem infographie.

Bibliographie

- AMIT Vered (ed.), *Constructing the Field*, London, Routledge, 2000.
- BALLARD Chris, Oceanic Historicities, Keynote Address, 20th Pacific History Association Conference, Wellington, New Zealand, Friday 7 December 2012.
- BAMBRIDGE Tamatoa et LE MEUR Pierre-Yves, « Savoirs locaux, biodiversité et gouvernance des ressources naturelles aux îles Marquises », in BAMBRIDGE (T.), LE MEUR (P.-Y.) et MORETTI (C.), *Patrimoine biologique des Marquises*, Marseille, IRD Éditions, à paraître.
- BLANCHET (Ph.), « Nécessité d'une réflexion épistémologique », in BLANCHET (Ph.) et Charadenet (P.) (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Montréal-Paris, Agence Universitaire de la Francophonie-Éditions des Archives Contemporaines, 2011, p. 9-20.
- BOSA Bastien, « À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques » in Fassin (D.) et Bensa (A) (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 204-225.
- CLIFFORD James, « On Ethnographic Authority », *Representations* 2, 1983, p. 118-146.
- CLIFFORD James et MARCUS Georges (eds.), *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986.
- D'ARCY Paul, *The People of the Sea. Environment, Identity, and History in Oceania*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2006.
- DEMMER Christine et SALAÛN Marie (eds.), *À l'épreuve du capitalisme. Dynamiques économiques dans le Pacifique*, Cahiers du Pacifique Sud, Paris, L'Harmattan, 2007.
- FABIAN Johannes, *Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet* (avant-propos d'Alban Bensa), Toulouse, Anacharsis, 2006 (éd. originale 1983).
- FASSIN Didier, « The end of ethnography as collateral damage of ethical regulation? », *American Ethnologist* 33 (4), 2006, p. 522-524.
- FASSIN Didier, « Répondre de la recherche : l'anthropologue face à ses « autres » », in Fassin (D.) et Bensa (A.) (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 299-320.
- FASSIN Didier et Bensa Alban (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- FILER Colin, « The Dialectics of Negation and Negotiation in the Anthropology of Mineral Resource Development in Papua New Guinea », in CHEATER (A.P.) (ed.), *The Anthropology of Power: Empowerment and Disempowerment in Changing Structures*, ASA Monograph 36, London, Routledge, 1999, p. 88-102.
- FOSTER (G.), SCUDDER (T.), COLSON (E.) et KEMPER (R.) (eds.), *Long-Term Field Research in Social Anthropology*, New York, Academic Press, 1979.
- GAGNÉ Natacha, « Le savoir comme enjeu de pouvoir : l'ethnologue critiquée par les autochtones », in FASSIN (D.) et Bensa (A.) (dir.), *Politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 277-298.
- GAGNÉ Natacha et SALAÛN Marie (eds.), *Visages de la souveraineté en Océanie*, Cahiers du Pacifique Sud, Paris, L'Harmattan, 2010.
- GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books, 1973.
- GHASARIAN Christian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002.

- GLASER Barney et STRAUSS Anselm, *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine, 1967.
- GUPTA Akhil et FERGUSON James, « Discipline and Practice: 'The Field' as Site, Method, and Location in Anthropology », in GUPTA (A.) et FERGUSON (J.) (eds.), *Anthropological Locations. Boundaries and Grounds of a Field Science*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 1-46.
- HAU'OFA Epeli, « Our Sea of Islands », in HAU'OFA (E.), NAIDU (V.) et WADDELL (E.) (eds.), *A New Oceania: Rediscovering our Sea of Islands*, Suva, University of the South Pacific, in association with Beake House, 1993.
- HOLY Ladislav, *Anthropological Perspectives on Kinship*, London, Pluto Press, 1996.
- KIRSCH Patrick, « Peopling of the Pacific: A Holistic Anthropological Perspective », *Annual Review of Anthropology* 39, 2010, p. 131-148.
- KIRSCH Stuart, « Anthropology and Advocacy. A Case Study of the Campaign against the Ok Tedi Mine », *Critique of Anthropology* 22 (2), 2002, p. 175-200.
- KIRSCH Stuart, *Reverse Anthropology: Indigenous analysis of social and environmental relations in New Guinea*, Stanford, Stanford University Press, 2006.
- KUPER Adam, *Anthropology and Anthropologists. The Modern British School*, London, Routledge, 1993 (3^e ed.).
- LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.
- LARMOUR Philip (ed.), *The Governance of Common Property in the Pacific Region*, Canberra, ANU Press, 1997.
- LEENHARDT Maurice, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, Institut d'ethnologie, 1930.
- LE MEUR Pierre-Yves, « Anthropologie et développement : une relation à plaisanterie ? », in BIERSCHENK (T.), BLUNDO (G.), JAFFRÉ (Y.) et TIDJANI ALOU (M.) (eds.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, 2007, p. 151-174.
- LE MEUR Pierre-Yves, « Politique et savoirs fonciers en Nouvelle-Calédonie : retour sur une expérience d'anthropologie appliquée », *Journal de la société des océanistes* 132 (1), 2011, p. 93-108.
- LESERVOISIER Olivier (ed.), *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala, 2005.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Argonauts of the Western Pacific*, London, Routledge and sons, 1922.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008.
- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- SMITH Linda Tuhiwai, *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous People*, London-Dunedin, Zed Books-University of Otago Press, 1999.
- Stocking (G.), « The Ethnographer's Magic. Fieldwork in British Anthropology from Tylor to Malinowski » in Stocking (G.) (ed.), *Observers Observed*, Madison, 1983, p. 70-120.
- TRÉPIED Benoît, « Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie contemporaine : lectures croisées », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 24, 2011, p. 159-187.
- TRIGGER David, « Anthropology Pure and Profane: The Politics of Applied Research in Aboriginal Australia », *Anthropological Forum: A Journal of Social Anthropology and Comparative Sociology*, 21 (3), 2011, p. 233-255.